



Prieuré
St-Pierre-Julien-EYMARD

Le Bachais

N° 69 – Mai-Juin 2023

Prix : 2 €



Sommaire

Zone de libre échange ... p. 2-3

Première chrétienté en Maurienne..... p. 4-5

Chronique p. 6-7

Carnet paroissial p. 8

A Jésus par Marie

Si la fin ne justifie pas les moyens, est un grand principe de morale, il n'en reste pas moins que celui qui veut la fin, veut les moyens. Autrement dit, il faut d'abord considérer le but pour ensuite réfléchir aux moyens pour atteindre le but. Comme dit l'adage, la fin est première dans l'intention et dernière dans l'obtention. Celui qui voudrait la fin mais qui ne prendrait pas les moyens de l'obtenir, serait un mou, un velléitaire digne de mépris.

La première urgence sera donc de considérer la fin, le but de notre vie. Saint Ignace de Loyola inspiré par la Sainte Vierge Marie dans la grotte de Manrèse, rédigea les exercices spirituels autour de ce principe qui sera le fondement de ses retraites : l'homme a été créé pour louer, honorer et servir Dieu et ainsi sauver son âme. Une fois le principe bien établi, saint Ignace s'attachera à aider l'homme à prendre les moyens. La méditation sur le Christ Roi enflammera le cœur des retraitants afin qu'ils se mettent au service d'un si grand Roi, et la méditation des Trois Classes aideront le retraitant à prendre le bon moyen pour servir ce divin Roi.

Saint Louis-Marie Grignon de Montfort, ce héraut de Notre Dame, utilise la même

logique dans son traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge. Il montre que la vérité fondamentale qu'il faut garder présent dans son esprit est celle-ci : Jésus-Christ est l'alpha et l'Oméga c'est-à-dire, le principe et la fin de toute chose parce qu'il c'est en lui seul qu'habitent toute la plénitude de la Divinité et toutes les autres plénitude de grâces, de vertus et de perfection. Tout fidèle qui n'est pas uni à Jésus-Christ sera comme un sarment qui séparé du cep se dessèche et n'est plus bon qu'à être jeté au feu. Par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, en Jésus-Christ, nous pouvons toute chose.

Après avoir rappelé ce principe fondamental, notre héraut de Notre Dame peut développer les moyens pour vivre en Jésus-Christ. Et c'est là que notre saint excelle. Le moyen le plus rapide, le plus sûr, le plus infallible de vivre en Jésus-Christ et d'étendre son règne, c'est la Très Sainte Vierge Marie. Il met en lumière la place de Marie, la nouvelle Eve, dans le plan de Dieu.

Puissions-nous en ce mois de mai comprendre davantage, l'importance de cette dévotion à Marie ! Le rosaire en famille est le moyen concret d'aller à Jésus par Marie.

Abbé Jean-Marie Salaün

Prieuré
St-Pierre-Julien-EYMARD

22, chemin du Bachais
38240 Meylan

09 53 61 02 96

38e.meylan@gmail.com

Un zoo sans barrière ni frontière

Qui n'aura pas été touché par l'incroyable inflation des prix ces derniers mois, dans tous les domaines et notamment celui des matières énergétiques. Pourtant il n'y a eu ni pénurie ni changement climatique notable. L'économie serait-elle étrangère au réel?

L'état (ou l'État) de notre pays ne cesse de nous préoccuper: effondrement de nos industries, chute toujours plus abyssale du système éducatif, désorganisation et démantèlement des infrastructures hospitalières, taux d'inflation record, en raison d'événements pourtant éloignés de notre pays.

Pour endiguer ces malheurs que personne ne peut désormais nier (il est loin le temps où l'on pouvait faire rêver au pays où coulent le lait et le miel), il nous est proposé des réformes (proclamées, promises et jamais tenues). Elles se ressemblent toutes et pour cause: elles n'abordent le problème que d'un point de vue économique. Jamais stratégique. Réforme des retraites: question économique, réforme des hôpitaux: question de budget, réforme de l'éducation: affaire de salaire, etc... L'argent serait-il le seul remède pour guérir les blessures de la société ou calmer les esprits?

À considérer les choses d'un peu plus près, le temps des grandes querelles intellectuelles semble révolu, les esprits ne s'échauffent plus que pour des chiffres. Cette omniprésence de l'économie dans tous les sujets de la société est une vraie piste de réflexion pour tenter de comprendre les principes qui fondent nos sociétés, les dimensions dans lesquelles on veut nous enfermer, ainsi que la raison de ces échecs tous azimuts.

Dans quel pâturage vivons-nous ?

Que reste-t-il à l'homme si vous lui ôtez sa dimension surnaturelle, son caractère intellectuel ? Une vie purement corporelle, animale avec seulement un peu de stratégie pour augmenter ses jouissances. Les normes de référence dans la société ne pouvant plus s'appuyer sur les notions de nature humaine, de lois divines, de lois morales, il ne restera que le fait et l'argent.

Qui est notre berger ?

Autrement dit, qui nous gouverne ? Il ne s'agit pas ici de citer des noms, ni de spéculer sur les arcanes inconnues. La réalité est devant nos yeux, tellement éblouissante que nous ne la voyons pas. Notre système juridique nous gouverne en même temps qu'il délimite notre enclos.

Si apparemment cet enclos ne souffrirait pas de frontières

(libre circulation des biens et services dans l'Europe, accords de libre-échange, marché européen de l'énergie), il nous impose cependant 2 barrières qui nous contiennent dans ce pâturage :

- La barrière de la laïcité: toutes les législations de nos pays de l'Europe moderne sont fondées sur ce principe de laïcité, qui contraint à ne laisser apparaître dans la sphère publique que les intérêts terrestres. Le refus de considérer les fins spirituelles de l'au-delà nous rabaisse à vivre dans un cette sphère purement terrestre, animale.

- La barrière de l'individualisme: nos législations sont imprégnées du nominalisme, théorie qui affirme que notre connaissance ne peut être que singulière, jamais universelle. Il n'y a donc pas de nature humaine, mais des individus, pas de nature animal, mais des animaux... jusqu'à affirmer qu'il n'y a pas de lois morales. Ainsi, les droits naturels sont-ils supplantés par les droits de l'homme, de même que la société n'existe pas dans un état naturel, mais comme un assemblage d'individus liés par un contrat social. Si les sociétés chrétiennes mettaient la politique au service de la morale (gardienne des mœurs), elle-même servie par les moyens financiers, la Réforme protestante a inversé ces valeurs.

De façon prépondérante, elle a contribué au renversement des valeurs hiérarchiques qui structurent une société naturelle, donnant le primat à la politique sur la morale. Nos sociétés modernes ont ainsi renversé la pyramide: l'argent dirige la politique qui dirige la morale.

Cette (r)évolution a été nourrie des apports du protestantisme qui en porte intrinsèquement les germes :

- L'héritage du nominalisme y a trouvé une justification théologique: la raison étant incapable de connaître la vérité (puisque'elle est détruite), le fondement à tout ordre social ne peut venir que du fait, c'est à dire du réel visible. Inutile de chercher un ordre, une raison, il faut prendre le réel tel qu'il nous vient. C'est lui qui est source du droit. A l'opposé se trouve la réflexion philosophique et théologique de Saint Thomas. Il traite par exemple du vol, en s'appliquant à chercher pour quelles raisons, jusqu'à quel point, dans quelle mesure, la propriété est-elle fondée, donc le vol contre nature.

- En imputant l'origine de toute situation existante à la Providence, sans intermédiaire naturel, Calvin permet



abusivement d'exclure la raison pour découvrir un ordre plus juste de répartition. Le droit sanctionne le fait, et le fait est... que la répartition des richesses n'est pas forcément équitable. Les législations modernes se sont engouffrées dans cette philosophie.

Une justice amputée de sa fonction distributive.

Pour avoir tari la source du droit, on hérite d'une justice bien asséchée. En alignant le droit sur le fait, c'est le contrôle de l'évolution de nos sociétés qui est perdu. Les possessions sont converties en propriétés, alors que le magistrat dans une conception naturelle de la justice était chargé d'attribuer à chacun son dû quitte à bouleverser les acquis. Il n'y a plus de partage juste des biens, plus de juste prix ; seulement le respect des équilibres donnés spontanément par la Providence.

Avec quelle conséquence? Si le droit n'a pas pour fonction première d'attribuer les biens ou la part juste, de rétablir une injustice contre un ordre objectif, il perd son autonomie et devient l'instrument d'un autre. Au temps de Calvin le droit est l'instrument de la coercition morale religieuse, de nos jours il est l'instrument de l'économie.

Sociétés capitalistes

Les philosophes et théologiens ne se sont pas trompés en décelant dans la Réforme protestante la fracture entre les sociétés chrétiennes et le monde moderne. Puisque l'on nie une possibilité de juste répartition des richesses, seul le fait préexistant (fruit de la Providence pour Calvin) nous dicte l'ordre. L'amputation essentielle de la fonction de la justice se ressent dans les théories de la science économique ; celle-ci est définie comme l'allocation des ressources rares dans le temps.

Soit, d'une part des individus qui cherchent à satisfaire leurs besoins sous la contrainte de leur budget, et d'autre part, des producteurs qui vont répondre à la demande par la proposition de biens et services en cherchant à maximiser leur profit.

Par la rencontre des deux, les économistes vont définir un prix non pas juste, mais d'équilibre ; autrement dit, un point de rencontre entre la meilleure satisfaction du consommateur et du producteur.

Dans le cadre des économies de marché, l'analyse qui prévaut aujourd'hui (celle des néoclassiques, Walras, Vilfredo et Pareto notamment) reposent sur trois grands principes :

- Le premier principe consiste à rechercher l'explication des phénomènes économiques dans l'action des seuls individus; l'homme est comme un atome, identique à tous les autres, interchangeable. C'est la méthode de l'individualisme méthodologique. A l'opposé se trouve l'une approche globale qui prend son point de départ dans l'analyse de la société dans son ensemble. L'individualisme correspond ainsi à l'erreur du nominalisme, qui ravale l'homme à un être purement matériel n'ayant d'autre besoin que matériel.

- Le deuxième principe précise que chaque individu (atome) ne poursuit que son seul intérêt sans se préoccuper de celui des autres (l'homo oeconomicus est égoïste). "There is no free lunch" disent les économistes anglais. Rien n'est gratuit, ou plutôt toute interaction est vue dans son rapport avec le marché. Conséquence directe du positivisme: il n'y a plus de bien commun, seulement des intérêts personnels liés entre eux par un contrat social. La société n'est pas considérée dans son ensemble, avec ses groupes, ses classes sociales, ses institutions. Le rôle de l'État passe donc en arrière-plan, au service de cette économie de marché.

- Le troisième principe sur lequel se fonde nos sociétés économiques, est que le consommateur raisonne et calcule pour atteindre le maximum de satisfaction sous la contrainte de son budget. La fonction d'utilité de la chose consommée peut ainsi se définir, et donc se mesurer, comme la disposition du consommateur à renoncer à une part de son budget en échange de l'acquisition d'un bien qui lui procurera une satisfaction. Le prix ne fonde donc pas sur une quantité de travail ou une valeur objective mais sur la disposition à payer. Ce troisième principe dit de la rationalité du consommateur est en réalité un leurre. Car il opère la confusion entre l'intelligence et l'estimative. Seule l'estimative intervient, fonction que nous avons en commun avec les animaux, et par laquelle nous cherchons ce qui nous est utile et fuyons ce qui nous est nuisible, sans aucune considération morale. On dit que l'agent économique est rationnel parce qu'il cherche à maximiser son profit, l'intelligence n'entre pas en jeu ici.

Cette théorie économique, qui prévaut dorénavant et dans laquelle rentre désormais toutes les activités de l'homme, est celle héritée des néoclassiques. Le fondement des relations humaines se trouve dans la nécessité de consommer.

Conclusion.

L'ouverture des frontières pour faciliter les échanges, a, de fait, réduit l'homme au rang d'un animal consommateur. Tout est fait pour que l'homme rêve...de consommer.

Libre circulation, monnaie commune, abolition des frontières : tous ces ouvertures donnent l'impression d'une souveraine liberté, alors qu'elles ne sont que les instruments pour mettre l'homme sous la même servitude de la consommation. On ne voyage plus, on change d'enclos ; on ne s'informe plus, on brade notre attention.

La valeur commune souveraine et partagée, c'est celui de la monnaie. Elle ne cesse de se créer de nouveaux empires en simulant de nous proposer de nouveaux horizons.

Et après avoir pris votre argent, et même celui du futur (crédit à la consommation), c'est désormais votre temps qui est pris (les milliards d'heure perdues sur la planète web). Le monde moderne est devenu ce grand zoo pour l'homme animal.

Comme à Las Vegas, entrée gratuite, mais pas la sortie. "There is no free lunch" !!!

Saint Pierre d'Extravache: première chrétienté de Maurienne

Credo in Ecclesiam apostolicam. C'est une réalité pour l'Eglise de Savoie évangélisée à l'époque des apôtres par les saints prêtres Elie et Milet. Proximité géographique et spirituelle avec le Siège de Pierre.

A l'heure où ces lignes sont imprimées, l'évêché de Chambéry, donc celui de Maurienne et de Tarentaise sont vacants, en l'attente de la publication du nom du futur archevêque, qui ne devrait pas tarder d'après les bruits de couloir. Il se dit que, lors de la dernière réunion de la Conférence des évêques de France à Lourdes, le Vicaire Général en croisant le nonce apostolique, aurait été prévenu de l'imminence de la nomination. Et le vicaire aurait répondu au Nonce "Vous n'ignorez pas Excellence que devant le Seigneur, un jour est comme mille ans et mille ans comme un jour". Répartie tirée de la deuxième épître de Saint Pierre, au chapitre 3.

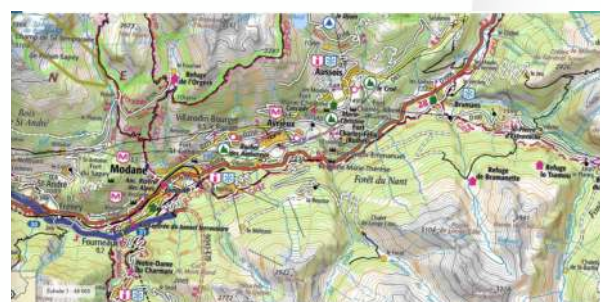
Origine apostolique de la foi en Maurienne

2. C'est ce même Apôtre Saint Pierre qui pendant son ministère "pétrinien" est venu dans le Nord de l'Italie encourager une chrétienté naissante, recluse dans le val de Suse, creusé par la rivière Dora Riparia entre les Alpes cottiennes et les Alpes grées. En effet, une fervente chrétienne nommée Priscille ayant appris que l'empereur Néron avec qui elle était apparentée, se disposait à lancer une grande persécution contre les chrétiens, résolu de quitter Rome pour trouver le recueillement de la prière. Elle partit avec tout un groupe de convertit à la tête duquel il y avait Elie et Milet, deux disciples de Saint Pierre, venus avec lui de la Palestine.

3. Que peut-il venir de bon de Maurienne? s'interrogent certains savoyards des autres vallées... On pourrait citer pour défendre les mauriennais, les reliques de Saint Jean-Baptiste, les minerais de fer de Saint-George-d'Hurtière qui ont embelli les cages d'escaliers des palais chambériens, mais aussi la grâce d'avoir été réchauffé et éclairé des premiers rayons de la foi chrétienne que répandaient les apôtres, ces astres brillants dans les Ténèbres. La Maurienne à l'époque dépendait de la province de Suze. Néron avait placé un proche parent de Priscille, nommé Burrhus. C'était un homme d'un ca-

ractère doux et très favorable aux chrétiens. On croit même qu'il avait secrètement embrassé leur foi. Ce qui est sûr c'est que ce petit groupe de chrétiens put s'établir en paix et fondèrent la ville Novalaise, nova lux, nouvelle lumière (aujourd'hui en Italie). Quand Elie et Milet virent la religion bien établie dans cette vallée, ils franchirent le Montcenis pour porter le même bienfait aux Garocelles et aux Bramovices, habitants de Bramant, autre versant du massif.

4. C'est à cette époque, au rapport de la tradition, que fut construite l'église d'Extravache, située au milieu d'une forêt, au-dessus de Bramans et au débouché de la route du Petit-Montcenis, qui autrefois était le chemin ordinaire pour traverser ces montagnes. Elle fut d'abord dédiée au Sauveur, et plus tard au Prince des Apôtres, à qui les contrées évangélisées par les saints Elie et Milet doivent une dévotion particulière.



Plan Saint Pierre d'Extravache

Situation géographique

5. Extravache se trouve sur la route d'une importante voie de communication reliant la Maurienne au Piémont. De Bramant c'est surtout Suse que l'on voulait atteindre en franchissant la montagne. Cette ville, qui avait été la capitale du royaume de Cottius, était un centre commercial important, et c'est là que l'on faisait étape avant de poursuivre la route sur Turin. Dépassant Bramans, se dévoile a majesté des sommets et des horizons où



grimpent à l'envi alpinistes et chasseurs de chamois : Crête du Général Sarret (2 466 m), col de Sollières (2 647 m), col de Bellecombe (2 760 m), col Clappier (2 482 m), célèbre, selon Henri Ferrand et le Dr de Lavis-Trafford, par le passage d'Annibal, l'an 218 avant Jésus-Christ, Aiguille de Savine (3 333 m), mont d'Ambin (3 381 m), col d'Etache (2 814 m), Aiguille de Scolette (3 500 m), Bramanette (2 931 m), col du Petit Mont-Cenis (2 201 m). Après avoir traversé le village de Bramans, on passe derrière l'emplacement de la Baraque des Douaniers et on monte vers le ruisseau du Saint-Bernard. On suit, en le remontant, le lit de ce ruisseau jusqu'aux chalets des Combes formant autrefois une agglomération appelée Outre-Vache. Parvenu au-dessus de ces chalets, le vieux chemin tourne brusquement à gauche pour aboutir au plateau de Saint-Pierre. Il passe à quelques 250 m de l'église Saint-Pierre d'Extravache, suffisamment près de celle-ci pour qu'à une certaine époque elle fût appelée Saint-Pierre de Stratane, c'est-à-dire Saint-Pierre du chemin (strata = voie dallée) et suffisamment éloigné de ses ruines pour donner quelque vraisemblance à l'opinion de ceux qui font dériver le mot Extravache de « extra viam », en dehors de la route. C'est là que se trouve la toute première église de Maurienne bâtie par les saints Elie et Milet.



L'église avec en arrière plan les dents Parrachées

Visite du Pape au Montcenis

6. Cependant comme la nouvelle de la conversion des peuples des deux versants du Montcenis étant parvenue à Rome, saint Pierre résolut d'aller les visiter pour conformer les nouveaux chrétiens dans la foi. Il vint donc à Novalaise et, comme le Saint-Esprit parlait par sa bouche, selon la promesse du Sauveur, il eut la consolation de voir les nouveaux chrétiens avancer chaque jour dans la connaissance de Jésus-Christ et dans la pratique de toutes les vertus évangéliques. Il consacra l'église de

Novalaise à la Majesté de Dieu. Malheureusement, les persécutions romaines et la prédication fallacieuse de Simon le Magicien obligèrent le Pontife à reprendre en toute hâte le chemin de la capitale du monde pour recevoir la couronne du martyre.

7. Outre son intérêt apostolique, cette église consitue un des rares témoignages du style roman en Savoie (cette région a été largement modernisée....par le style baroque, encore un signe de la proximité de Rome). Plusieurs fois détruite en raison des incendies et des intempéries, elle fut rebâtie à trois reprises. Actuellement elle possède une nef de 16 mètres de long sur 7 mètres de large. haute de 7 mètres (hors clochers), elle se termine avec une abside de forme ogivale dont le grand intérêt sont les fresques malheureusement très mal conservées.

6. M.G. Pérouse, qui fut archiviste départemental de 1898 à 1928, visita Saint-Pierre vers l'année 1900. Dans ses notes il a laissé de ces peintures une très intéressante description. « Elles représentent, écrit-il, de grands personnages de 1,60 m environ, répartis en trois groupes séparés par des colonnes corinthiennes. Au fond (au centre) : saint Thomas, saint Barthélémy et saint Mathieu ; à gauche : saint André et saint Philippe ; à droite : saint Jacques et saint Simon. Deux autres personnages, dont la place reste à gauche et à droite de l'abside, complétaient certainement le chiffre de 11 apôtres. » Deux autres apôtres, saint Pierre et saint Paul, maintenant complètement effacés, devaient figurer à la voûte de l'abside de chaque côté du Christ en Majesté.

7. Forte de son origine apostolique, cette petite chapelle et ses paroissiens résistèrent au serment de la Constitution Civile du Clergé. Dans « La Maurienne pendant la Révolution » par le Chanoine A. Gros on trouve ce témoignage « Bien qu'il n'y eût plus de prêtre orthodoxe pour présider les cérémonies du culte, les fidèles n'en continuaient pas moins de se réunir à l'église, pour y réciter des prières en commun. En certains endroits, les choristes chantaient l'Introït, le Gloria, le Credo, le Sanctus, tout comme on le fait aux messes chantées. Ils lisaient même l'épître et l'évangile. On annonçait également les vigiles, les jeunes des Quatre Temps..., etc. »

8. Cette chapelle, relique à ciel ouvert, nous rappelle à nos origines catholiques, c'est à dire apostoliques.

Abbé Stanislas Morin.

La vie du prieuré

Les Confirmations à la Saint Baldoph

C'est enfin le jour tant attendu pour les futurs soldats de Jésus-Christ. Samedi 12 mars, son excellence Monseigneur Tissier de Mallerai vient pour donner le sacrement de confirmation aux 26 candidats.



Samedi 18 mars

Pour cette conférence de carême à la chapelle Saint-Antoine, Monsieur l'abbé Lorans a quitté la région parisienne pour nous honorer de sa présence. Après la conférence Monsieur l'abbé cé-

lèbre la messe.

Une fois les âmes nourries de la bonne parole, les participants se retrouvent pour un repas typiquement d'outre-mer. C'est un repas créole qui attend les

convives. C'est un délicat clin d'œil à Monsieur l'abbé Lorans qui est originaire de ces régions lointaines. De l'avis unanime des convives, le repas fut excellent. Un grand merci à notre cuisinière.



Le menu



Notre cuisinière



La chorale de la chapelle Saint Anthelme

Le chœur dirigé par Cyrille Tessier se donne comme objectif de découvrir et de faire découvrir les œuvres du répertoire sacré du 16^e siècle au 20^e siècle.

Récemment, le chœur a exécuté les œuvres suivantes : *O sacrum convivium* de Jean-Baptiste Pergolèse, le 1^{er} chœur de la Cantate *Ad faciem* de Dietrich Buxtehude et le 2nd chœur du *Lauda Sion* de Felix Mendelssohn.

Mercredi 29 mars

Pour la troisième fois depuis le début du mois, Monsieur l'abbé Couture vient au prieuré pour parler du saint Suaire. Après avoir donné sa conférence à Notre-Dame des Millières et à Meylan, Monsieur l'abbé donne sa conférence à Annecy.

Après avoir donné quelques rappels de l'histoire du saint Suaire, Monsieur l'abbé Couture s'attelle à montrer que le saint Suaire ne serait rien que moins qu'une nappe ayant servi pour la dernière Cène. Il s'appuie pour cela sur les travaux du docteur Jackson qui fut un des scientifiques qui étudia le saint Suaire dans les années 80 et que Monsieur l'abbé a pu rencontrer.

Samedi 1^{er} avril

Ce "Chemins de Chartreuse" ne nous entraîna pas sur des chemins... mais dans une fromagerie. Le temps ne nous permit pas faire la randonnée prévu à cause de la pluie.

Pour ne point perdre cette journée, nous visitâmes la fromagerie du Val d'Aillon, à Aillon-le-Jeune, dans les Bauges.

Cette drôle de promenade se termine par un repas libanais, brillamment exécuté par Augustine Berger.



Pèlerinage des enfants

Une fois n'est pas coutume, mais aujourd'hui les élèves ne seront pas sur les bancs de l'école.

Mais ce n'est pas pour autant que les élèves n'apprendront rien.

Cette journée commence au Fort Barrau. C'est pour les élèves l'occasion de réviser leur histoire. Cette citadelle fut transformée par Vauban. Puis elle servit de prison. Aujourd'hui la citadelle n'a plus d'usage. Elle seulement le témoin de l'Histoire.

La pause déjeuner aurait dû être au bord du lac Saint André. Mais le temps peu clément ne l'a pas permis. Il faut donc en a de se diriger vers la chapelle Saint Anthelme et profiter de sa salle paroissiale pour le déjeuner. Nos élèves se mettent ensuite en route pour Notre-Dame de Myans. C'est aux chants des Ave Maria que notre petite troupe parcourt les quelques kilomètres. Pour terminer notre petit pèlerinage, nous assistons à un chemin de croix dans le sanctuaire.



Horaires

Prieuré

S^t-Pierre-Julien-Eymard

22, chemin du Bachais
38240 Meylan

Messes

Dimanche : 8h00 et 18h30
Semaine : 7h15 et 18h30

Confessions

À 18h00 (voir annonces)
ou sur RDV

École S^t-Pierre-Julien-Eymard

22, chemin du Bachais
38240 Meylan

Messe de l'école

Mardi à 11h15

Chapelle S^{te}-Marie-S^t-Michel

4, rue Charles Gounod
38000 Grenoble

Messes

Dimanche & Fêtes : 10h00
Semaine : 18h30 (voir annonces)

Confessions

Dimanche : 9h30

Chapelle de la S^{te}-Famille

Route de l'Ebaudiaz
73460 N.D. des Millièrès

Messes

Dimanche & Fêtes : 9h00
Samedi : 18h30

Confessions

Dimanche : 8h30

Chapelle S^t-François-de-Sales

16 bis, avenue du Rhône
74000 Annecy

Messes

Dimanche & Fêtes : 9h00
Vendredi : 18h30
Samedi : 18h00

Confessions

Dimanche : 8h30

Chapelle S^t-Anthelme

312 route des Clarines
73190 Saint-Baldoph

Messes

Dimanche & Fêtes : 11h00
Vendredi : 18h30

Confessions

Vendredi : 18h00

Le camp de Pâques de la troupe

Chaque unité du groupe scout se retrouve pour le camp de Pâques. Les louvettes et les guides se retrouvent au prieuré tandis que les scouts et les louveteaux se retrouvent au château Craponoz. Le samedi 21 avril, tous se retrouvent au prieuré pour la fête de groupe.

Carnet paroissial

Ont été régénérés
par les eaux du Baptême :

Mayeul Levadoux

à Annecy le 1^{er} avril 2023.

Eugénie Sandraz

à Saint Baldoph le 2 avril 2023.

Isabelle Gay

à Saint Baldoph le 23 avril 2023.

Se sont unis devant Dieu par le lien du
mariage :

Florian Pacchioli et Emmanuelle Boutin

à Saint Baldoph le 15 avril 2023.

Ont été honorés de la sépulture
ecclésiastique :

Madame Yvette Dumas

à Meylan le 28 avril, 94 ans.

À noter

La Kermesse

Samedi 13 mai

Premières
communions

Dimanche 21 mai